

Règles générales sur les végétaux

Ce document est remis à nos clients dès que des plantations sont exécutées par nos services

Taille d'entretien des arbustes

Selon chaque type d'espèce, les tailles d'entretien et de rajeunissement se font en règle générale après la floraison. Les conifères se taillent aussitôt que la grande pousse printanière s'est produite. L'élagage de grands arbres se fait plutôt en période dormante soit de novembre à mars. En cas de doute, demandez à un professionnel de vous renseigner.

Taille des haies

Les haies se taillent en mai -juin et en septembre - octobre, bien évidemment les topiaires se taillent chaque mois.

Taille d'entretien des fruitiers

La taille des arbres fruitiers est très spécifique et une solide connaissance est nécessaire. En règle générale les fruitiers se taillent pendant l'hiver, seuls les fruitiers à noyaux se taillent à partir de septembre.

Taille d'entretien des rosiers

Une taille à deux yeux au printemps est nécessaire pour le rajeunissement des sujets. Pendant la saison on supprime les fleurs fanées et en automne on rabat d'un tiers les branches. Les grimpants se taillent de la même manière. Attention à la distinction des sujets remontants et non remontants !

Plantation des annuelles

Les annuelles se plantent deux fois dans l'année. Les annuelles d'été à partir du 15 mai et les annuelles d'hiver vers le 15 octobre.

Engrais

Un sol vivant et perméable est indispensable à la croissance de la plupart des végétaux. Dans les sols compactés, les micro-organismes vivants sont peu nombreux et les eaux de pluie restent en surface, il est donc indispensable de sarcler régulièrement le sol. Un approvisionnement équilibré en éléments nutritifs est aussi important pour les plantes que le travail du sol. Il est donc recommandé de procéder à un épandage d'engrais organique type 4-8-12, à raison de 100 g./m² en mars et en septembre. Bien entendu diverses formules d'engrais existent en fonction des types de végétaux concernés. L'avis du professionnel vous renseignera.

Traitements des phytosanitaires

Les problèmes phytosanitaires sont très nombreux et complexes. Toutefois, nous recommandons à titre préventif les traitements d'hiver à l'huile de colza et le recours aux insecticides associé au cuivre et au soufre. Pour la multitude d'autres problèmes seul le professionnel pourra vous aider

Désherbage des plates-bandes

Les mauvaises herbes dans les plates-bandes sont néfastes au bon développement des végétaux. En effet elles utilisent la matière nutritive en surface du sol et absorbent de grandes quantités d'eau au détriment des végétaux. Il est donc conseiller de maintenir les sols propres par binage régulier. Une meilleure technique est celle qui consiste à épandre une couche de 5 cm d'épaisseur d'écorce de bois sur le sol, ainsi la mauvaise herbe ne se développera plus et l'humidité contenue dans le sol sera protégée.

Arrosage

Des végétaux sains évaporent par jour et par m² env. 10 à 50 litres d'eau. Après une semaine sans pluie, le déficit est donc de 70 à 350 litres. Il doit être comblé par l'irrigation. Arrosez rarement, mais jusqu'en profondeur pour que le sol soit mouillé sur au moins 20 cm. Un arrosage correct favorise un enracinement profond et une végétation saine. Les insuffisances d'eau se traduisent par un fléchissement des pousses, une défeuillaison des sujets bientôt suivi par la mort des végétaux. Si les végétaux viennent d'être plantés aucune pousse ne se fait.